

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2009-04

REUNION DU 9 OCTOBRE 2009

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010.

Pour effectuer le recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier au 20 février 2010, le Conseil Municipal a décidé de recruter un coordonnateur communal qui sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement et un agent recenseur qui collectera les renseignements.

OBJET : EPF-smaf : ADHESIONS NOUVELLES.

Le Conseil municipal a donné son accord aux nouvelles adhésions.

OBJET : ACHAT MATERIEL POUR L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir différents matériels nécessaires à l'accomplissement des travaux d'entretien de la commune : un chargeur à installer sur le tracteur Landini, une cureuse de fossés et d'un broyeur d'accotement, pour un montant de 19 147,00 € HT soit 22 899,81 € TTC.

Cet achat a été subventionné à hauteur de 5 000 € par notre député, Monsieur Alain NERI.

OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'ADEME CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE POMPES A CHALEUR SUR CHAMP DE SONDAS POUR LE GROUPE SCOLAIRE.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une aide financière auprès de l'ADEME.

OBJET : AMENAGEMENT DE LA RD 309 – CONVENTION ENTRE LE CONSEIL GENERAL DU PUY DE DOME ET LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer, dans le cadre de l'aménagement de la route départementale 309 en traverse du bourg, une convention relative à l'aménagement, la maintenance et l'entretien du réseau routier départemental dans la traversée de l'agglomération de Bort l'Etang.

OBJET : INSTALLATION D'UN ESPACE MULTISPORTS, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL.

Le Conseil Municipal a décidé pour répondre à un double besoin :

- le développement des activités sportives des élèves en temps scolaire et périscolaire : garderie, surveillance des enfants restant à la cantine pour déjeuner, centre de loisirs sans hébergement,
- le développement de la pratique sportive des jeunes habitants après l'école, le week-end et pendant les vacances,

d'aménager un terrain de jeux libre accès pour une pratique ludique et libre de différentes disciplines sportives : football, basket, handball, volley-ball, badminton, tennis...

Le plan de financement sera le suivant :

Coût total HT estimatif :	66 014,50 euros
TVA 19,6% :	12 938,84 euros
Coût TTC :	78 953,34 euros
Subvention Conseil Général du Puy-de-Dôme : 33% du HT :	21 784,78 euros
Subvention Ministère de l'intérieur :	sollicitée
Fonds propres et subvention sollicitée :	57 168,56 euros

OBJET : EXTENSION BATIMENT COMMUNAL DES LOCAUX SERVICES TECHNIQUES, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL.

Le Conseil Municipal a décidé l'extension de la caserne des sapeurs pompiers pour créer un atelier garage.

Le plan de financement sera le suivant :

Coût total HT estimatif :	239 330,60 euros
TVA 19,6% :	46 908,80 euros
Coût TTC :	286 239,40 euros
Subvention Conseil Général du Puy-de-Dôme : 33% du HT :	78 979,10 euros
Dotations Globales d'Équipement : 30 % du HT :	71 799,18 euros
Subvention Ministère de l'intérieur :	sollicitée
Fonds propres et subvention sollicitée :	135 461,12 euros

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX.

Les travaux réalisés sur la commune par EDF nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité :

Le lundi 19 octobre 2009 entre 08h00 et 12h30 à Barrioux, Bouteix, Font Madame, Fontsauvage, Gaspinet, Guillaumont, La Garde, Lance.

Le mercredi 21 octobre 2009 entre 11h00 et 12h00 chez Morel, Codignat, le Bourg, Pré Canard, Taloup.

Le jeudi 22 octobre 2009 entre 08h00 et 09h00 aux Andrauds,

Le jeudi 22 octobre 2009 entre 09h30 et 11h30 à Gazelle, Le Motet, Pontaret.

CIRCULATION AUTOMOBILE, MISE EN PLACE DE DEUX SENS INTERDIT.

A PARTIR DU LUNDI 19 OCTOBRE 2009

- ☛ La voie communale N° 13 sera interdite à la circulation, (sauf engins agricoles), dans le sens Route Départementale N° 212, (carrefour des Andrauds) jusqu'au bourg.
- ☛ Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, compte tenu des difficultés de stationnement, la voie communale N° 15 sera interdite à la circulation dans le sens bâtiment OPAC jusqu'à l'église.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918. La population est invitée à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui aura lieu mercredi 11 novembre, à 11 heures, devant le monument aux morts.
Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Les listes électorales seront révisées du 1^{er} septembre au 31 décembre 2009.

Durant cette période, la commission de révision des listes électorales examinera les radiations à effectuer ainsi que les demandes d'inscription.

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, c'est le moment pour vous faire inscrire. Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral : - avoir son domicile sur la commune,

- y avoir une résidence,
- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Chacun de nous est responsable de l'avenir collectif.

Pour éviter que les autres décident pour vous : VOTEZ.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

INFORMATIONS DIVERSES

TELETHON 2009.

A l'occasion du Téléthon 2009 qui aura lieu le 5 décembre, l'association Motiv'Actions organise deux rallyes découverte, sud et nord, sur les 13 communes de la communauté de communes entre Dore et Allier.

Départ place du Lido à Lezoux : 12 h pour les VTT et vélos, 14 h pour les motorisés.

DES SECOURISTES DIPLÔMES.

Apprendre les gestes de survie qui permettent de porter secours aux victimes d'un accident ou de malaise, c'est le but des formations dispensées par l'Association des Secouristes Français Croix Blanche des Volcans dont le siège se situe à Lempdes. C'est ce que Francine PRUVOT et son équipe d'animateurs : Juliette et Pierrick ont effectué, lors d'une formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1"(PSC1), en s'assurant que les stagiaires étaient capables de retranscrire le geste essentiel.

En présence de Jean Louis THEALLIER, adjoint au maire de Bort L'Etang et de Gilles FERNANDEZ, président de l'association, 5 candidats ont reçu leur certificat d'aptitude : Laurent DAVOINE- Karim EL AFGAHANI- Yassine EL AFGHANI- Georges ESTEVE- Marlène EYMARD, Anne ESTEVE est venue parfaire ses connaissances par un recyclage; L'Association est joignable du lundi au vendredi de 9 H à 13 H au 04.73.61.70.50

GYM CLUB DE BORT L'ETANG.

Les cours ont repris, de 19 h 30 à 20 h 30.

Pour tous renseignements, contactez :

- C. BONCHE, chez Barrioux, 04 73 68 40 96
- M. ESCUIT, chez Guillaumont, 04 73 68 58 72
- A. MARCHADIER, Les Boursis, 04 73 68 29 97.

CINEMA :

Prochaine séance, salle des fêtes : **Mercredi 28 octobre,**

15 heures : La haut, film d'animation pour jeune public

20 heures 30 : Harry Potter ou le prince de sang mêlé, genre : fantastique.

COMMUNIQUE DE L'AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG :

Le 23 Septembre 2009 nous avons élu notre nouveau bureau :

Présidente : GILBERT Sonia Le Bourg Bort l'Etang 04.63.79.91.49

Vice-président : AMRANI Norbert Bouteix Bort l'Etang 04.73.68.95.66

Trésorière : CHAZAL Séverine Guillaumont Bort l'Etang 04.73.68.52.39

Secrétaire : CHAIZE Hélène Guillaumont Bort l'Etang 04.73.73.39.27

Secrétaire adjointe : CHAZAL Sylvie, Gazelle Bort l'Etang 04.73.68.36.07

Membres : THEALLIER Dominique, MAZEYRAT Michel, COISSARD Nadine, RIGONI Nathalie, BULIDON Karine, FLORET Emilie, DARQUE Aëlys, VERRIER Claude, TARRIT Anthony, ESSLINGER Delphine

A cette occasion, les dates des diverses manifestations 2009/2010 ont été retenues :

REPAS DANSANT

Samedi 21 novembre 2009

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 16 janvier 2010

MANIFESTATION DU PRINTEMPS à définir

Nous vous rappelons que l'Amicale propose des manifestations qui ont pour but de récolter des fonds afin de financer l'achat de matériel éducatif et pédagogique pour l'école maternelle de Bort l'Etang. Elle subventionne également les classes de mer et le centre de loisirs du regroupement. Nous essayons de conclure notre année par un repas convivial et chaleureux offert par l'Amicale. Ce sont les parents d'élèves qui constituent l'Amicale et qui la font vivre, alors, **donnez un peu de votre temps pour qu'elle perdure pour nos enfants.**

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire et pour nous donner vos bonnes idées, notamment pour la manifestation du printemps.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE DE BORT L'ETANG (CAC).

Expression de la volonté de la municipalité d'amener la culture sur son territoire, Le CAC, doté d'une subvention de 3 000 €, (soit 1% du budget), a pour vocation l'organisation de manifestations à caractère culturel au sens le plus large du terme.

La saison 2009/2010, ouverte le 6 septembre par la randonnée des fours (valorisation du patrimoine, redécouverte des fours banaux) se poursuivra le dimanche 15 novembre, à 17h 30, à la salle polyvalente, par un concert de Blues avec Marc-André Léger, dans le cadre du festival départemental « Les Automnales » en partenariat avec la Communauté de Communes Entre Dore et Allier et le Conseil Général du Puy de Dôme.

Le samedi 6 février 2010, soirée théâtrale : « Pirogue » de Jean-Yves Picq (pour rire là où ça fait mal) par le collectif « Côté cour », accompagné de la chorale « Comme un accord ».

En mai, chant choral à l'église (date non fixée).

Le CAC a également le projet d'offrir un spectacle aux enfants de l'école maternelle (à définir avec les enseignantes)

D'autre part, la commune accueillera en résidence la troupe du « Laskar Théâtre » qui préparera son spectacle « Le songe de Don Quichotte » du 6 au 10 novembre et du 27 novembre au 1^{er} décembre. Au cours de cette résidence, le « Laskar Théâtre » envisage d'offrir une intervention dans une des classes du regroupement pédagogique et proposerait, avec le CAC, une répétition publique gratuite à la salle des fêtes de Bort l'Etang le 29 novembre 2009.

Vous voulez rejoindre le CAC ? Prochaine réunion le 27 octobre à 20h30 à la Mairie.